



VILLE DE
DIEKIRCH

Demande numéro

Réservé aux Services Industriels
de la Ville de Diekirch

DEMANDE

pour la réalisation d'un
raccordement au réseau de

Chauffage urbain

1) Nom :	Prénom :
2) Adresse : L-	
CODE POSTAL	LOCALITE
3) Rue :	N° :
4) Tél./GSM :	EMAIL :

5) Nom de l'installateur responsable :
--

demande un raccordement (ou modification/débranchement: veuillez préciser en-dessous) à l'adresse suivante:

6) Genre :	
7) Adresse : L-	
CODE POSTAL	LOCALITE
8) Rue :	N° :

Raccordement en attente

Modification / Débranchement

Remarques éventuelles : _____

9) Puissance nominale : kW

10) Eau chaude sanitaire : oui
non

A l'installation d'un compteur d'énergie thermique

11)	<input type="checkbox"/>	Qn = 1,5 m ³ /h	(≤ 35kW)	dimensions du compteur :	110mm x G3/4"
12)	<input type="checkbox"/>	Qn = 2,5 m ³ /h	(≤ 70kW)	dimensions du compteur :	130mm x G1"
13)	<input type="checkbox"/>	Qn = 6 m ³ /h	(≤ 150kW)	dimensions du compteur :	260mm x DN 32
14)	<input type="checkbox"/>	Qn = 10 m ³ /h	(≤ 270kW)	dimensions du compteur :	300mm x DN 40
15)	<input type="checkbox"/>	Qn = 15 m ³ /h	(≤ 350kW)	dimensions du compteur :	270mm x DN 50
16)	<input type="checkbox"/>	Qn = 25 m ³ /h	(≤ 600kW)	dimensions du compteur :	300mm x DN 65
17)	<input type="checkbox"/>	Qn = 40 m ³ /h	(≤1100kW)	dimensions du compteur :	300mm x DN 80

_____, le _____

Signature et cachet de l'installateur

Signature du demandeur

Instructions générales

- Le raccordement au réseau de chauffage urbain est à organiser en collaboration avec les Services Industriels de la Ville de Diekirch afin de préciser certains détails qui dépendent de la situation et de la puissance requise.
- Les conditions sont définies dans le contrat de fourniture de chaleur.
- Les travaux de raccordement sont exécutés par les Services Industriels aux frais du demandeur.
- Le demandeur s'engage à exécuter les travaux de génie-civil à ses propres frais.
- L'installation de la station de transfert de chaleur est à charge du client et doit être agréée par les Services Industriels de la Ville de Diekirch.
⇒ Schéma de principe sur www.diekirch.lu => Chauffage urbain
- La puissance thermique de la station de transfert, indiquée dans le contrat de fourniture de chaleur définit la redevance du raccordement.
- L'emplacement du compteur d'énergie est indiqué dans le schéma de la station de transfert, faisant partie intégrante du contrat de fourniture de chaleur, et les dimensions sont spécifiées dans les lignes 9 - 17.

Explications relatives aux diverses lignes de la demande

LIGNE(S)	
1 – 4	Données concernant le demandeur de l'installation
2 et 3	Localité et adresse du demandeur
6	Genre de l'installation : maison unifamiliale, résidence, bureaux, autre (<i>préciser svp</i>)
7 et 8	Localité et adresse de l'objet de la demande
9 - 17	Type de compteur nécessaire pour l'installation avec les dimensions (" <i>raccordement fileté / DN raccordement en bride PN16</i>)

Lors de la mise en service du compteur d'énergie électrique nous souhaitons la présence du propriétaire.

Adresse d'envoi de votre demande :

Ville de Diekirch
Services Industriels
32, route de Larochette
L-9254 Diekirch

ou :

services.industriels@diekirch.lu

Trouvez plus d'informations sur www.diekirch.lu ⇒ Chauffage urbain